

Image not found or type unknown



Sur un vol de mon vehicule

Par **jankowski**, le **04/07/2008** à **17:50**

g achete une 206 au moi avril 2008 tout les papiers son en regle elle .a moin de 4 ans .le 02 juin 2008 on me la vole je fait la declaration a la police puis a ll assurance 3 semaines apres on m annonce que mon vehicule est une doublette comment je le puee le savoir alors il ne save pas s il pourront me rembourser mes 10500 de plus elle a etait retruove en belgique